



Direction de l'intérieur et de la justice
Office des mineurs

Hallerstrasse 5
Case postale
3001 Berne
+41 31 633 76 33
kja-bern@be.ch
www.be.ch/om

Cours de formation sur la détection précoce de situations de mise en danger du bien-être de l'enfant destiné aux directrices et aux directeurs de crèches et aux organisations d'accueil familial de jour du canton de Berne

Dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie de développement de la petite enfance du canton de Berne, l'Office des mineurs (OM) et la Direction de la santé publique et de la prévoyance sociale (DSSI) invitent les directrices et les directeurs de crèches ainsi que les responsables des organisations d'accueil familial de jour à un cours de formation continue de deux jours.

Les frais du cours sont pris en charge par le canton.

Présentation d'instruments devant permettre de détecter de manière précoce une mise en danger du bien-être d'un enfant

Par détection précoce, on entend le repérage rapide, une prise en charge ciblée et un soutien individuel apporté aux enfants dont le développement aux plans psychique, physique et sexuel pourrait être compromis. Le but est de renforcer les compétences éducatives, d'encadrement et de protection des parents par un appui professionnel afin de réduire au maximum le recours à des interventions plus drastiques. C'est dans ce cadre que des aides à l'évaluation ont été développées sous la houlette de l'OM et qu'une consultation gratuite lors de cas particuliers (coaching) a été créée. Des formations sont proposées à des groupes professionnels spécifiques.

Contenu du cours

Durant les deux jours de formation, vous découvrirez les aides à l'évaluation de situations de mise en danger du bien-être de l'enfant et apprendrez à utiliser cet outil. Vous bénéficierez de l'expérience pratique du *Centre de puériculture* et de la fondation *Santé bernoise*. Vous aurez en outre un aperçu des signes qui peuvent faire penser qu'il existe une mise en danger du bien-être d'une ou d'un enfant.

L'objectif est, qu'au terme du cours, vous sachiez

- comment reconnaître précocement les signes d'une situation de mise en danger du bien-être de l'enfant;
- comment évaluer et pondérer ces signes;
- comment agir si vous pensez être en présence d'une telle situation;
- quelles sont les possibilités de soutien dont vous disposez.

Enseignantes et enseignants

Franziska Garcia, Centre de puériculture du canton de Berne

André Huegi, Santé bernoise

Intervenante ou intervenant de l'Autorité de protection de l'enfant et de l'adulte (APEA) du Jura bernois, en fonction des disponibilités

Public

Le cours s'adresse à toute personne dirigeant une structure d'accueil extrafamilial de jour (ou à la personne responsable de la détection précoce) ainsi qu'aux responsables des organisations d'accueil familial de jour dans le canton de Berne.

Date

29 et 30 octobre 2025

Horaire

De 9 h 00 à 16 h 45

Lieu

Bienne (le lieu exact du cours sera communiqué ultérieurement)

Frais

Le cours est offert aux participantes et participants.

Inscription

Veillez vous inscrire à partir du site Internet de l'Office des mineurs:

<https://www.be.ch/om> → Cours et manifestations → Cours de formation sur la détection précoce des situations de mise en danger du bien-être de l'enfant

Office des mineurs du canton de Berne

Hallerstrasse 5, case postale

3001 Berne

Téléphone: 031 633 76 33

Courriel: kja-bern@be.ch